

Château-Arnoux Saint-Auban

Bulletin municipal n°11

CHÂTEAU-ARNOUX
SAINT-AUBAN



3

Édito

4.

Vie municipale

15

Côté Commerces

18.

Vie locale

19

Environnement

22.

Éducation

23.

Commémoration

24.

Action sociale

28.

Côté Culture

30

Vie associative

38.

Conseils des Quartiers

39

Histoire locale

42.

Théâtre Durance

43

Nouvelles de l'agglo

48

Noël en Provence

51.

Tribune libre

52.

Invitation Voeux

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 17h.15 sans interruption.

Tél : 04 92 33 20 00 - www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

Suivez-nous sur facebook : Mairie Château Arnoux Saint Auban

LES SERVICES ADMINISTRATIFSTél : 04 92 33 20 02
(Etat civil - Affaires scolaires...) vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie

LES SERVICES TECHNIQUESTél : 04 92 33 20 01
Astreinte technique urgences (après 16 h et week-ends)Tél : 06 09 54 52 02
Occupation des salles sportivesTél : 04 92 33 22 36
Affichage «sucettes»
Occupation des autres salles communalesTél : 04 92 33 22 36
Enlèvement des encombrants.....Tél : 04 92 33 20 01
Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement). 1er et 2e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

CCAS.....Tél : 04 92 33 20 16 ou 06.45.73.72.49

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissement.....Tél : 04 92 30 58 40
AstreinteTél : 06 09 54 52 06
Déchetterie de Château-Arnoux.....Tél : 04 92 64 28 48
Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire.
Accueil du lundi au samedi de 8h30- 12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux
Maison France ServicesTél : 04 92 37 25 94
Agence postale communaleTél : 04 86 89 10 12
Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication : René VILLARD

Commission communication : Ville de Château-Arnoux Saint-Auban

1 Rue Victorin Maurel, 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations

Couverture : © Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépot légal : Décembre 2024

Ce numéro a été tiré à 3 100 exemplaires Le magazine municipal est imprimé sur du papier respectant la norme PEFC, avec encres végétales

ÉDITO



Madame, Monsieur, chère Amie, cher Ami,

Avec plus de 3200 milliards de dettes, notre pays frôle la catastrophe financière. L'économie est le maître-mot en cette fin d'année 2024 et sans doute en 2025 dans notre pays.

Pour redresser nos finances publiques, nos élites demandent à nouveau aux contribuables Français de faire des efforts directement, et indirectement, en ponctionnant un peu plus leurs collectivités territoriales.

Les collectivités avaient déjà été fortement sollicitées durant le mandat de François Hollande pour participer à l'effort National. Les gouvernements successifs n'ont pas réussi à stopper l'érosion, et celui d'Emanuel Macron n'a fait qu'aggraver cette situation.

Une nouvelle fois, le gouvernement en appelle aux collectivités, qui pourtant présentent chaque année, contrairement à l'Etat, des budgets équilibrés.

Au moment où j'écris ces lignes, on ne connaît pas l'impact réel pour nos finances intercommunales et communales. Ce qui est certain, c'est qu'il y aura un impact négatif, ce qui va nous obliger à redéfinir nos prévisions d'investissements à la baisse pour les prochaines années.

Malgré cette situation difficile, nous voulons nous employer à poursuivre ce qui a été engagé : la réhabilitation de nos logements communaux, le projet de santé de la MSP (maison de santé pluridisciplinaire) labellisée le 10 décembre par l'ARS.

D'autres actions sont en cours depuis de longs mois : projets immobiliers ; démolition de la friche du gymnase Paul Lapie, chalet Prouvé ... et d'autres projets tous plus intéressants les uns que les autres qui sont étudiés par la majorité municipale, dans le cadre contraint de notre budget, pour le bien être de nos concitoyens.

Nous sommes convaincus que la gestion communale reste encore un repère. Elle reste un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation de déchirement. Elle est la garantie de la continuité du service public pour tous.

C'est dans ce contexte fragile que nous allons aborder les fêtes de fin d'année dans notre belle commune de Château Arnoux St Auban.

Malgré cette situation difficile, espérons que les manifestations festives et conviviales auront apporté un peu de légèreté et de gaité à notre quotidien.

En particulier, les animations des 6 et 7 décembre 2024 ont été un moment fort pour lancer ces fêtes de fin d'année, organisées conjointement par la Municipalité et le Comité des fêtes, avec la participation de l'association du Patrimoine.

Je voudrais dire un énorme merci à l'ensemble du personnel qui chaque jour réalise des prouesses dans son action pour le bien-être de nos concitoyens.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle fin d'année et vous fais une grosse bise.

René VILLARD
Maire de Château-Arnoux Saint-Auban
Conseiller départemental



FRANCE RURALITÉS REVITALISATION (FFR)

pour développer l'activité économique et l'attractivité de la commune

Le conseil municipal dans sa séance du 18 septembre, a délibéré, sur la participation de la commune au dispositif France Ruralités Revitalisation « FFR ».

En effet, la réforme par l'Etat des zones de revitalisation, adoptée à l'unanimité au Sénat, a classé 13 départements, dont les Alpes de Haute-Provence en zone « FFR ». Notre commune est donc éligible à ce dispositif. Au total ce sont 17 500 communes qui sont classées en zone « France Ruralités Revitalisation ».

Ce dispositif permet un soutien plus adapté aux réalités locales avec des exonérations fiscales et sociales plus fortes dans les territoires plus fragiles, afin de développer l'activité économique et l'attractivité de la commune.

La délibération du conseil municipal permet, pour les bénéficiaires du dispositif, d'ajouter l'exonération de la taxe Foncière des Propriétés Bâties (TFPB) aux autres exonérations précisées ci-après.

L'exonération s'applique :

1) aux entreprises de moins de 11 salariés, créées ou reprises sur la commune entre le 1 juillet 2024 et le 31 décembre 2029,

- ◀ exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale.
- ◀ aux professions libérales notamment les professions médicales et paramédicales.
- ◀ aux franchises et aux filiales.

2) à 100 % pendant une durée de 5 ans, puis pendant 3 ans de manière dégressive (75 % la 1ère année, 50% la deuxième, et 25 % la troisième)

Les exonérations proposées sont :

- ◀ **Exonération d'impôt sur les bénéfices** (impôt sur le revenu ou sur les sociétés)

A signaler dans la déclaration annuelle de résultats

- ◀ **Exonération de cotisation foncière des entreprises** (CFE). Délibération approuvée à l'unanimité par le conseil communautaire du 15 septembre 2024 de Provence Alpes Agglomération.

Demande à effectuer auprès du service des impôts

- ◀ **Exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties** (TFPB). Délibération approuvée à l'unanimité par le conseil municipal du 18 septembre 2024 de Château-Arnoux Saint-Auban.

Demande à effectuer auprès du service des impôts

A noter également :

- ◀ L'exonération de droits de mutation pour l'acquisition de fonds de commerces et de clientèles d'un montant n'excédant pas 107 000 €.

Gérard BENOIT
1er Adjoint, délégué aux finances



Marché des Producteurs Bio

A CHÂTEAU-ARNOUX, **tous les jeudis après midi**, la place de la Résistance s'anime de couleurs et d'odeurs alléchantes.

Des producteurs locaux s'installent et proposent du pain, des pommes, des fromages, des légumes de Lurs ou d'Aubignosc, des œufs, et suivant la saison, des plants à repiquer, des plantes en pots, des savons, des fraises. Et, cerise sur le gâteau, une jeune femme fait cuire des soupes, sur place, avec les légumes des vendeurs.

Tout ceci est bio, local, frais, beau à regarder et bon à manger.

Les marchands viennent volontiers, ils aiment la nouvelle organisation qui donne un vrai esprit de marché. Ils sont surtout très satisfaits de la mairie qui s'est engagée à ne supprimer aucun marché. Quand la place est occupée (concours de boules, course cycliste...) le marché est déplacé sur le parking de l'allée des érables à Font Robert.

Les clients, eux, trouvent l'ambiance sympathique, ils aiment la qualité et la fraîcheur des produits. Quant à ceux qui pensent que le bio, c'est beau mais c'est cher, voici un petit sondage. Six œufs de 2,90 euros à 3,30 euros selon grosseur et des salades magnifiques à 1,10 euros.

Comparez vous-mêmes.

Ce marché attire bien sûr les clients de Château Arnoux qui peuvent s'y rendre à pied. Bien des personnes viennent des villages environnants. Pour les habitants de Saint Auban, grâce à la navette gratuite, un tour au marché devient un plaisir.

Puisque le bio, c'est beau, c'est bon et ce n'est pas cher, **profitons-en tous les jeudis.**



Tous les jeudis après-midi sur la Place de la Résistance.



INAUGURATION DU GYMNASÉ GRABINSKI

Le 26 octobre dernier, la municipalité a inauguré les travaux de rénovation réalisés au Gymnase GRABINSKI.

En présence de Monsieur le Préfet, de l'adjoint délégué au Sport et aux Associations Bernard JULLIEN, de l'adjoint délégué aux travaux Marc ROVIRA, de Cyril ROUVIER du service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport, des associations, des élus...

Construit il y a quelques décennies, le gymnase avait bien besoin d'un grand rafraîchissement.



Petit retour sur l'histoire - Qui était André GRABINSKI ?

D'origine polonaise, il est né le 1er août 1888 au Château de Vimy de Neuville-sur-Saône, incendié en 1940.

Il fait de brillantes études à L'École de Chimie Industrielle de Lyon, et est diplômé Ingénieur à 23 ans.

Il arrive en 1922 à Saint-Auban comme sous-directeur de ce site « Chlorier » dont il devient directeur en 1932 jusqu'en 1947.

C'est sous sa direction que se développe une sorte de paternalisme chrétien et social.

André GRABINSKI donnera son nom au stade et à l'avenue qui y conduit.

Ce gymnase aura pendant toutes ces années permis à de nombreuses associations, qu'elles soient sportives ou culturelles de pratiquer leurs activités.

Son plancher rénové à maintes reprises, était arrivé au bout et devenait dangereux pour l'exercice des activités.

Cette nouvelle version aura porté une attention particulière sur la rénovation énergétique, l'installation de panneaux photovoltaïques, des nouveaux vestiaires, un revêtement de sol adapté à la pratique de la danse ainsi que sur des sanitaires dignes de ce nom.

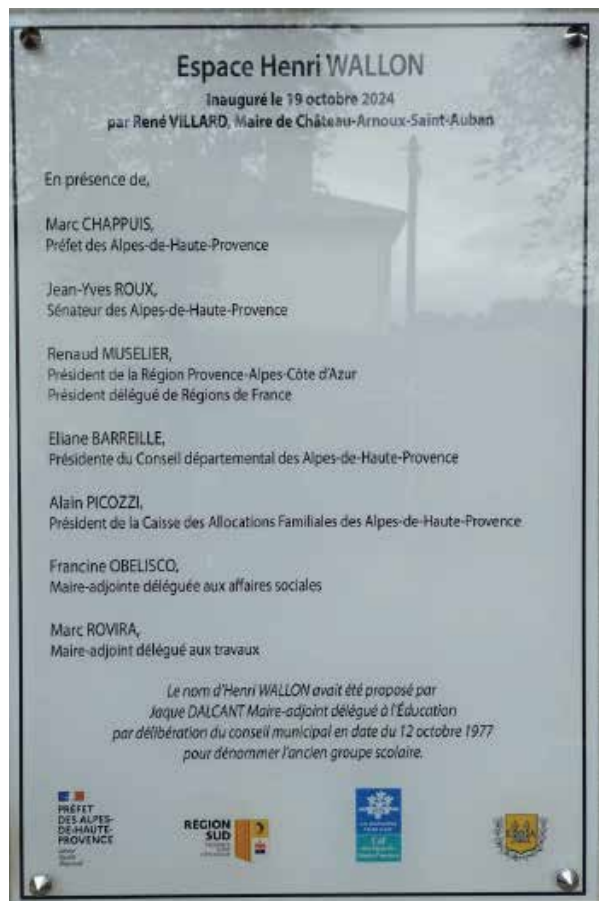
Le bâtiment énergivore est passé à un bâtiment en auto consommation collective.

Ce projet a bénéficié de l'engagement de l'Etat ainsi que du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 432.883 € pour un montant total de travaux de 607.810 € HT, soit un peu plus de 71% de participation.

Un grand merci aux entreprises, au cabinet 3i architecte pour leur excellent travail ainsi qu'à tous les agents qui ont participé à ce projet.

*Bernard JULLIEN,
Adjoint délégué au sport et à la vie associative*







INAUGURATION DE L'ESPACE HENRI WALLON

Le Pôle Social - Enfance Jeunesse de la Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban

En présence du Maire René VILLARD, de Madame Fabienne MONMARSON, Sous-préfète des Alpes-de-Haute-Provence, du Sénateur Monsieur Jean-Yves ROUX, de Madame Eliane BARREILLE, Présidente du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, de Monsieur Alain PICOZZI, Président de la Caisse des Allocations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence, de Monsieur Marc ROVIRA, Adjoint délégué aux travaux et de Madame Francine OBELISCO, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales, du Directeur du CCAS, du Directeur du Centre aéré, de la Présidente et du Directeur du Centre social la Marelle,, de nombreux élus et des membres du personnel des différentes structures a été inauguré cette remarquable réhabilitation et extension de l'ancienne Ecole publique fermée depuis 2010 et qui regroupe aujourd'hui à Saint-Auban :

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Le Centre d'Accueil et de Loisirs pour les enfants et les jeunes de la Commune;
- Le Centre Social la Marelle

Le coût global des travaux s'élève à 2.700.000 €, financés grâce à la participation de l'Etat, la Région, le Département, la Caisse des Allocations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence et bien sûr la Commune.

La réhabilitation des 900 m² existants ainsi que la création de 250 m² supplémentaires avec ascenseur, rampe d'accès PMR, jardins et salle de restauration a fait travailler 15 entreprises et a demandé 14 mois de travaux suivis par le Bureau d'études 3I Architectes, le Directeur des services techniques de la Commune et ses agents municipaux.

Horaires d'ouverture du CCAS et du SAEJ

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

De 8h à 15h sans interruption - De 15h à 17h sur RDV

Horaires d'ouverture du Centre de Loisirs

Vacances :

Accueil matin : De 7h45 à 9h00.

Départ soir : De 17h00 à 18h00.

Mercredi :

Matinée seule :

Accueil entre 7h45 et 9h00.

Départ entre 11h45 et 12h15.

Matinée avec repas :

Accueil entre 7h45 et 9h00.

Départ entre 13h00 et 13h30.

Après-midi seule :

Accueil entre 13h00 et 13h30.

Départ entre 17h00 et 18h00.

Journée complète :

Accueil entre 7h45 et 9h00.

Départ entre 17h00 et 18h00.

Périscolaire :

Nous accueillons vos enfants de 16h30 à 18h30.

Un goûter est proposé.

Vous pouvez choisir la formule d'accueil :

1 heure : Départ à 17h30.

2 heures : Départ à 18h30.



Marc ROVIRA,
Adjoint délégué aux Travaux



INAUGURATION DU CHANTIER SDE 04

La Mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban représentée par Monsieur le Maire René VILLARD, Marc ROVIRA, Adjoint délégué aux travaux, Vice-président du Syndicat Mixte Sisteronais-Moyenne Durance d'Electrification et Délégué au Syndicat D'Énergie 04 et élus de la Commune délégués aux deux Syndicats, recevaient avec plaisir le Président des deux Syndicats Robert GAY accompagné de deux Vice-présidents du SDE 04 et des techniciens suivant le chantier, du responsable d'ENEDIS, des entreprises Orange, Azur Travaux et INEO pour la réception d'un chantier de sécurisation des réseaux électriques et de dissimulation des réseaux téléphoniques et d'éclairage public. - QUARTIER FONT ROBERT

CHANTIER D'UN MONTANT GLOBAL DE 463 735,17 € HT COMPRENANT :

- 236 535,17 € HT POUR LA PARTIE ELECTRIFICATION RURALE DONT :
 - 60 % INVESTIS PAR LE TE-SDE04 DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 8 SOIT 141 921,1 € HT
 - 40% INVESTIS PAR ENEDIS SOIT 94 614,07 € HT
- 108 600 € HT POUR LA PARTIE TÉLÉCOMS DONT :
 - 54 300 € HT INVESTIS PAR LE SMSMDE (50%)
 - 54 300 € HT INVESTIS PAR LA COMMUNE (50%)
- 118 600 € HT POUR LA PARTIE ÉCLAIRAGE PUBLIC INVESTIS PAR LE SMSMDE



Adresse : Boulevards de la Liberté et de la Paix
04 160 CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN



Marc ROVIRA
Adjoint délégué aux travaux

AVANT



APRÈS



Sur le Boulevard de la Liberté :

L'enfouissement des réseaux s'est traduit dans l'espace public par :

La création de 319,5 mètres linéaires de tranchée

- La pose de 410 mètres linéaires de câbles souterrains de distribution Publique Electrique
- La dépose de 8 supports (poteaux)
- La dépose de 1 140 mètres linéaires de fils nus
- La dépose de 46 mètres linéaires de fils torsadés



Avant



Après



Le forum annuel de l'accès au droit s'est tenu le samedi 5 octobre 2024, à Château-Arnoux-Saint-Auban.

Cet évènement organisé chaque année par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Alpes-de-Haute-Provence (CDAD 04) permet au public de venir rencontrer gratuitement les professionnels du droit du département. Avocats, notaires, juristes, conciliateurs de justice, commissaires de Justice... Une vingtaine de professionnels étaient présents sur la journée pour répondre aux questions du public en droit de la famille, droit du travail, successions, litiges de la consommation...

94 personnes ont fréquenté le forum, un succès renouvelé pour cette seconde édition à Château-Arnoux-Saint-Auban.

Le CDAD 04 remercie la municipalité, et en particulier Monsieur le maire René VILLARD, et ses deux élus locaux mobilisés sur cette journée, Nathalie SZAFRANSKI et Antoine HERNANDEZ qui ont permis de faciliter l'accès au droit de leurs administrés en nous accueillant dans les meilleures conditions possibles. Nous remercions également tous les professionnels présents chaque année à nos côtés, sans qui cette action ne serait pas possible.

Cet évènement sera renouvelé l'an prochain le samedi 24 mai 2025.

Il est important de rappeler qu'il existe toute l'année des permanences gratuites d'informations juridiques dans les 26 point-justice du département et notamment au point-justice de la France services de Château-Arnoux-Saint-Auban.

Le numéro gratuit 3039 mis en place par le ministère de la Justice permet de prendre rendez-vous dans le point-justice le plus proche.



Forum des associations

Comme toutes les années à la même période, le forum des associations s'est tenu **le 9 septembre dernier** à l'espace José Escanez.

Une vraie réussite !

Pas moins de 49 associations locales sur 60 stands ont pu recevoir le public afin d'apporter tous les renseignements nécessaires sur leurs activités. Toutes les disciplines étaient représentées ; sport, culture, social, secours, danse, musique... et bien d'autres. L'occasion de se réjouir d'une diversité importante de disciplines offertes sur notre Commune.

La journée a été agrémentée par des démonstrations, des ateliers et des activités toujours très appréciées, telles que Monts et Tam Tam, kickboxing Team JMA, Elan'C, Sparta Krav Maga, Aïkido, association de formation de secouristes jarlandins, la MJC, la Maison Commune, le tennis Club, Badminton, Handball, le centre de vol à voile, les archers jarlandins ...



Un grand merci à ces associations qui participent à l'attractivité de cette journée

Cette année, la buvette et la restauration étaient tenues par Val de Durance Handball.

Une nouveauté : promenades en poneys pour les enfants offertes par la Municipalité et réalisées par Laura et son équipe, des Ecuries du Val de Durance

On notera également la **présence d'un stand d'information du Sydevom** à l'extérieur pour l'information du public sur le tri des déchets

La journée s'est terminée par le **traditionnel gouter offert aux enfants** par la Mairie et par le tirage de la tombola dont les 2 baptêmes en planeur ont été généreusement offerts par le **Centre National de Vol à Voile** par l'intermédiaire de sa très sympathique directrice, Mme COUVELARD.

Un grand merci à tous, associations, visiteurs et services communaux pour cette journée conviviale

Bernard JULLIEN

Adjoint délégué au Sport et vie associative



La mutuelle des administrés de la commune (mutuelle communale)

Vous le savez, la commune de Château-Arnoux Saint-Auban, **depuis 3 ans** maintenant, propose à tous ses habitants un partenaire pour une **complémentaire santé accessible**.

Le partenaire retenu, comme pour **111 autres communes** des départements 04 et 05, c'est la « **Mutuelle de France Alpes du Sud** ». Une mutuelle régie par le code de la mutualité, qui a son siège et ses agences dans les Alpes du Sud.

Trois niveaux de garanties sont proposés, aux noms évocateurs de la commune ; « Le Fournas », « Le Barrasson », « La Riaille ».

Aujourd'hui, cette complémentaire santé est un vrai succès, puisqu'elle compte **276 ayants-droits**, soit **3,4 %** de la population de la commune. L'âge moyen est de **61 ans**.

Contact : MFAS 04 92 61 14 94 16 Av des Arcades Sisteron

Sisteron@mfas

www.mfas.fr

C'est fait, la Maison de santé est labellisée !

C'est au moment même du bouclage de ce bulletin municipal que l'information est arrivée ; la validation par un courrier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du projet de santé élaboré par l'équipe de professionnels de santé médicaux et paramédicaux (Pro Santé Casa).



Ce courrier est un acte important, puisqu'il permet la reconnaissance officielle de la «Maison de Santé» labellisée par l'ARS PACA.

Le bâtiment « Les Jardins de la Cité » (ancien hôpital de Saint-Auban) retrouve ainsi avec la Maison de Santé une vocation médicale.

Une nécessité attendue pour le territoire et les habitants de Château-Arnoux Saint-Auban.

Rappelons qu'une maison de santé propose à la population un ensemble de services de soins, de prévention et d'éducation thérapeutique dédié aux habitants du bassin de vie de CASA.

Dans les locaux de la maison de santé, au 1er étage des « Jardins de la Cité » 7 cours Péchiney à Saint-Auban exercent : Deux Médecins généralistes, quatre infirmiers, une psychomotricienne et une orthophoniste. Sur d'autres sites, participent également au projet de santé de la MSP, une diététicienne nutritionniste et un biologiste

Pour tout renseignements :

- ◀ Rendez-vous sur le site internet : www.chateau-arnoux-saint-auban.fr
- ◀ Sur place 7 cours Péchiney à l'entrée des jardins de la cité, « tableau d'informations des professionnels médicaux »
- ◀

Le cout global de la Maison de Santé est de **160 000 € HT** (travaux/aménagement intérieurs, extérieurs des locaux).

Les subventions accordées s'élèvent à **72 %**, soit pour l'Etat de **41 520 €**, pour l'ARS **32 000 €** et le Conseil Régional **41 520 €**.

Le cout des études (pré-projet santé) est de **18 870 €** la subvention "banque des territoires" est de **9 000 €**

Gérard BENOIT 1er adjoint,
délégué aux finances.

Côté Commerces



«L'Alternative Mieux-Être et Thérapies»

« **L'Alternative a ouvert ses portes en 2019**, au cœur des commerces de l'avenue Général de Gaulle et de l'avenue Calendal, à proximité du bar tabac le Cyclope.

Depuis son ouverture, l'équipe a évolué et gardé le même objectif, offrir des accompagnements et spécialités complémentaires destinées au bien-être :

Sophrologie, psychologie clinique, art thérapie, médecine traditionnelle chinoise, naturopathie, spécialités du regard, maïeusthésie, hypnothérapie, sonothérapie et massage bien-être etc.

Cette équipe se fera un plaisir de vous recevoir dans un cadre accueillant et chaleureux au 32 avenue Calendal.

Pour plus d'informations sur nos praticien(ne)s, rdv sur notre page Facebook «L'Alternative Mieux-Être et Thérapies» ou notre site internet <https://therapeute04.com>».

L'Alternative

 Julie Hoffmann Sophrologue 07 56 90 46 08	 Anouck Camani Praticienne en médecine traditionnelle chinoise 07 49 81 10 21	 Céline Sadoch Psychopraticienne certifiée en maïeusthésie 06 23 78 94 97	 Claire Driot Art Thérapeute 06 73 31 44 66	 Virginie Lafontaine Hypnothérapeute 06 72 33 24 26
 Christine Dus Naturopathe, énergéticienne, iridologue 06 10 55 80 29	 Florence Vota Accompagnante holistique, sonothérapie, énergétique, massage bien-être 06 51 05 79 10	 Jessica Mendes Dos Santos Spécialiste du regard (extension de cils, sourcils) 06 79 93 83 80	 Elena Choronenko Psychologue clinicienne, thérapeute de couple et de famille systémique 06 36 22 57 51	

LE MARAÎCHER DE QUALITÉ SE DIVERSIFIE



Le Maraîcher magasin de fruits et légumes s'agrandit à l'allée des Etables et se dote d'une boucherie .Abdel le boucher est à votre service . Boucherie Hallal avec de la viande de Sisteron et fromagerie ,crustacés,produits régionaux .caviarRachid et toute son équipe vous attendent dans son joli magasin spacieux et coloré .. **Bonnes fêtes à tous et toutes**

ENDURANCE CYCLES



Catherine et Loïc changent de local.

Leur commerce **Endurance cycles** situé place du commerce sera à partir du 1er janvier 2025 à l'allée des Érables (ancien magasin esthétique). Tous deux seront heureux de vous accueillir ...

Contact :
07.49.89.90.91



INFORMATION sur l'incendie du 17 mai 2024 - Place Pechiney

Le 17 mai 2024, un incendie a détruit une grande partie de l'immeuble (commerce et logement) situé 6 place Pechiney appartenant à un propriétaire privé dont l'activité commerciale était exploitée par un tiers.

Ce même incendie a impacté les deux commerces voisins, le salon de tatouage « Studio 29 Tattoo 04 » et l'épicerie « Le Petit Shop ».

Par mesure de précaution un périmètre de péril interdisant l'accès aux différents locaux a été instauré par arrêté municipal du 17 mai 2024

Après le passage des experts missionnés par les compagnies d'assurance, l'épicerie a pu reprendre ses activités suite à l'arrêté modificatif du 26 septembre 2024, réduisant le périmètre de péril.

A ce jour, les assurances sont en cours d'étude de ce dossier laissant la Commune dans l'attente d'une réparation, à minima visuelle et d'une fermeture provisoire de la façade endommagée pour supprimer cette image peu valorisante pour les commerces voisins.

La Municipalité, bien qu'attentive à ces travaux d'urgence évidents, ne peut pas intervenir sur un bâtiment privé.

Seuls le propriétaire et les assurances pourront trouver une issue favorable rapidement pour que la place puisse reprendre un aspect plus attractif.



*Frédérique BARDIES
Conseillère municipale déléguée au Commerce local
au Commerce forain et aux fêtes votives.*



Lundi 25 novembre 2024, notre municipalité a contribué à cette journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, en partenariat avec l'association Femmes Solidaires représentée par Jacqueline HENNEGRAVE.

Le Maire, entouré des élues de la Commune et de celles des Mées.



On comptait un grand nombre de personnes présentes, dont le Président du tribunal judiciaire, Timotée de MONTGOLFIER, la gendarmerie avec la Major Florence FARNET, les services de l'Etat, l'association France Victimes, Lucille THIEBOT, déléguée départementale aux Droits des Femmes, les associations Point Rencontre, MJC, la Population, les Elus... Depuis le début de notre mandat, nous sensibilisons nos administrés(es) afin d'éradiquer le fléau des violences intra familiales, et aussi de tendre vers l'égalité femme/homme dans la vie citoyenne.

Chaque année nous constatons qu'une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint ou ex conjoint.

Depuis le 1er janvier 2024 au 22 novembre 2024, nous comptabilisons 122 féminicides! Nous rendons **hommage ou femmage à ces victimes** en le symbolisant par des bancs rouges sur lequel est apposé une plaque avec un **QR code**. Ce dernier explique à quoi correspond historiquement cette date du 25 Novembre, aussi vous trouverez les numéros de téléphone d'urgence et une phrase introductive qui évoque l'événement déclencheur du 25 novembre 1960 par l'assassinat des sœurs Mirabal en République Dominicaine.

Un banc est situé devant la maison des associations à Saint Auban et le second, à Château-Arnoux près du parking du boulodrome.

Notre volonté, dès aujourd'hui et pour les générations à venir est de combattre ces agissements, et de s'orienter vers une société plus équitable pour toutes et tous, en abolissant tous types de discriminations.

*Nathalie SZAFRANSKI,
Conseillère municipale déléguée à l'égalité Femme/Homme et à la Maltraitance*



LA CISTUDE ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE

Depuis le mois de septembre, l'association La Cistude qui n'a cessé d'augmenter le nombre de ses adhérents a repris ses activités avec enthousiasme et vigueur.

Pour les chantiers prévus cette nouvelle année, on notera :

- La participation à divers comités de pilotage sur la gestion et le devenir du lac de l'Escale et sur divers aménagements de sentiers et des espaces Pérona et Durance de Volonne, à la création d'une Maison de la Nature à Château-Arnoux, à la consultation de projets agrivoltaiques dans diverses communes...

- La participation à de nombreux événements comme la fête de la randonnée, la journée de la biodiversité à Arkema, le Jour de la nuit à Mallefougasse ou la Journée mondiale des zones humides prévue en février prochain...

- La programmation de films naturalistes en partenariat avec le Cinématographe.

La première séance est prévue le 5 décembre avec le film « Le pari » de Baptiste Deturche.

- La création d'un calendrier participatif et de cartes postales à partir de photos, de dessins, de peintures ou aquarelles réalisés par des adhérents

- Enfin, notre programme de balades découvertes naturalistes réservées à nos adhérents, à raison d'une ou deux sorties par mois.

Il y en a pour tous les goûts.

Alors si vous avez des projets, une motivation, un peu de temps ou tout simplement envie d'apporter modestement

votre pierre à la construction d'un monde plus respectueux de notre environnement et de la biodiversité et que vous aimez la convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : lacistude-secretariat@yahoo.com

06 84 09 96 50





RÉCOLTE DE GLANDS DANS LE PARC DU CHÂTEAU

RECOLTE DE GLANDS DANS LE PARC DU CHATEAU

Début octobre vous avez peut-être aperçu de drôles de bonhommes dans les arbres du parc du château. La récolte des graines forestières démarrait...

Pour la deuxième année, la Sécherie Nationale de l'Office National des Forêts à la Joux dans le Jura est venue récolter les semences des chênes pubescents du parc du château. (estimés à 300 ans).

Ces semences seront traitées et conditionnées pour garantir leur qualité de germination.

Ensuite, les pépiniéristes achèteront les semences pour produire des plants forestiers. Enfin, les forestiers planteront les plants et sèmeront aussi directement des graines.



Quatre cent kilos ont ainsi été récoltés en 2024.

Les évolutions des écosystèmes en cours induisent une forte demande en graines et ce particulièrement pour les chênes pubescents qui intéressent de plus en plus de forestiers du nord de la France.

Les peuplements végétaux du parc du château démontrent d'autant plus leur valeur dans ce contexte et la commune participe à l'adaptation des forêts Françaises face au changement climatique.



PLANTATIONS COMPENSATOIRES

La société Solaire D018 a porté un projet de panneaux photovoltaïques sur la commune de Montfort. Au titre du régime forestier, le projet est soumis au défrichement et à compensation.

La société souhaitant favoriser des mesures compensatoires locales, a ce titre notre commune a pu bénéficier de cette opération.

Ainsi début octobre 2024, la plantation en potets de 100 arbres (Aliziers blancs) avec protections gibier a été réalisée sur une surface de 0,25ha sur la parcelle 7 située à Cubière.

La Commune est très fière de participer à la reforestation des départements sinistrés



Projet de réaménagement du château

PROJET DE REAMENAGEMENT DU PARC DU CHATEAU

Dans le but de réaliser un futur plan de gestion, la commune a missionné l'Office National des Forêts pour la réalisation de la phase 1 du projet de réaménagement du parc du château, Espace Boisé Classé est inscrit au titre des Sites et Monuments Historiques.

Pour la réalisation de l'étude, nous avons bénéficié d'un financement par la Banque des Territoires et la Fondation du Crédit Agricole.

Cette étude présente une analyse détaillée de l'ensemble du site et un inventaire segmenté de l'existant, pour définir une politique environnementale et d'accueil du public en respectant l'esprit des lieux sans perturber le milieu.

Les objectifs de gestion sont orientés vers la protection du patrimoine naturel, l'accueil du public et la valorisation pédagogique du site.

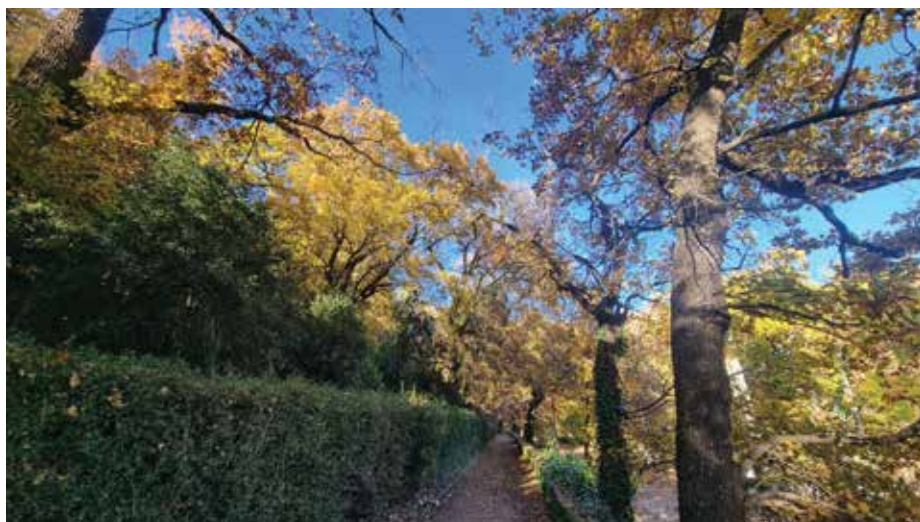
Cette première phase comportait deux étapes, un état des lieux et la définition des besoins.

Parmi les besoins essentiels, la conservation et la protection des écosystèmes fragiles en minimisant les perturbations humaines.

L'aménagement et l'accueil du public en revoyant les infrastructures comme l'éclairage la signalétique, l'élagage et le débroussaillage réguliers pour garantir la sécurité des visiteurs dans les zones fréquentées, la réouverture des sentiers pour

retrouver une cohésion dans le cheminement. Et enfin la valorisation pédagogique et culturelle en renforçant l'initiative pédagogique et en sensibilisant le public aux richesses naturelles et historiques du site (arboretum, jardin des simples..). Nous allons maintenant aborder la deuxième phase de ce plan de réaménagement qui comportera plusieurs étapes : la consultation de bureaux d'études, l'élaboration des documents de gestion et la mise en place annuelle des documents de gestion.

*Brigitte Pierrat
Adjointe déléguée à
l'Environnement*





Marion AUGER, Directrice et CP - Virginie JOUVE, CM2 - Eve ANDRITSOS et Laura BENOIT CE2 - CM1

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

L'effectif de cette nouvelle rentrée scolaire pour nos 5 écoles maternelles et primaires, a permis de recenser 443 enfants.

À Château-Arnoux, grâce à l'action conjuguée des parents, des enseignants et de la Mairie, l'école Freinet a ouvert sa 4ème classe, dotée de tout le matériel nécessaire pour recevoir ses élèves.

La nouvelle organisation à 4 classes a permis de retrouver un effectif moyen de 19 élèves par division, offrant de

meilleures conditions d'étude à tous les élèves, et de meilleures conditions d'enseignement aux 4 enseignantes de l'école.

Hélas, si notre commune a été dotée cette année d'une classe supplémentaire, l'ensemble de nos écoles primaires ne pourront plus bénéficier de l'aide financière accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, (DRAC) dans le cadre des Programmes Educatifs, Artistiques et Culturels.

En effet, le budget a été supprimé.

Pour assurer une certaine continuité, la municipalité veillera à ce que les projets culturels et sorties scolaires puissent être aidés le mieux

possible, malgré ces coupes budgétaires que les communes subissent continuellement.

L'Association des Parents d'Elèves participe à compléter les besoins nécessaires aux sorties.

Les enfants tiennent une place importante dans notre Commune. Ils sont notre avenir.

Il faut les aider et les accompagner, sans oublier de réprimander ceux qui causent des dégâts et qui ne respectent pas les efforts que nous pouvons faire.

*Évelyne Falaix
Adjointe déléguée
aux affaires scolaires*

COMMÉMORATION



La cérémonie traditionnelle du 11 novembre a revêtu cette année un caractère particulier.

La Flamme de la Nation, prélevée sous l'Arc de Triomphe, transportée par les membres du Relais sacré, a été accueillie à Digne les Bains le 3 octobre, puis récupérée par les Maires qui ont souhaité participer à cet événement.

Le Maire de Château Arnoux Saint Auban a reçu cette flamme avec son adjointe aux affaires scolaires, Evelyne Falaix et un enfant de la commune.

Ce 11 novembre, un texte sur le relais sacré a été lu à plusieurs voix, celles de huit enfants de nos écoles, devant les personnalités et habitants réunis devant le Monument aux Morts.

Puis **la flamme de la Nation** a été transmise de main en main par ces jeunes avant d'être déposée sous le monument aux morts.

Une trentaine d'enfants et un public nombreux étaient présents pour assister, 106 ans après la fin des combats, à cet émouvant hommage aux soldats morts pour la France.

Les enfants ont été fiers et très heureux d'avoir participé à cet événement qui les a marqués. Leurs institutrices et instituteurs en parleront plus précisément lors de leur cours d'histoire.

*Evelyne FALAIX
Adjointe déléguée aux affaires scolaires*



ACTION

CCAS -Rappel des services

LAEP « Pic & Poc »

« Pic & Poc » un lieu ouvert à toute personne en situation de parentalité et aux futurs parents.

Il accueille les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent.

Vous trouverez à Pic & Poc des espaces de jeux, de lecture... mis à la disposition des familles afin de partager du temps privilégié avec son (ses) enfant(s).

Pic & Poc peut également être un premier lieu de socialisation pour l'enfant.

Favorisant les échanges entre parents et/ou entre parents et professionnels de la petite enfance formés à l'écoute, c'est un lieu convivial pour discuter de parentalité.

Pic & Poc est également un lieu de rencontre permettant aux parents de rompre l'isolement et d'échanger leurs expériences.

Il est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence.

Informations/contact : 04.92.33.20.16 / ccas-laep@mairie-casa04.fr



SERVICE ANIMATION ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil de loisirs « La Passerelle »

- Accueil périscolaire du soir :

Les enfants scolarisés en élémentaire (du CP au CM2) sont accueillis tous les soirs, au sein de l'accueil de Loisirs de 16h30 à 18h30

- Accueil périscolaire des mercredis :

Les enfants scolarisés en primaire (de la PS au CM2) sont accueillis tous les mercredis, au sein de l'accueil de Loisirs de 7h45 à 18h00. La journée peut être fractionnée en fonction du besoin des familles.

- Accueil extrascolaire (vacances) :

Les enfants sont accueillis, pendant les vacances scolaires, en journée complète au sein de l'accueil de Loisirs de 7h45 à 18h00. L'accueil de loisirs est fermé pendant les vacances de fin d'année et la dernière semaine du mois d'août.

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille, sur le temps méridien (11h30-13h30), tous les enfants scolarisés sur la commune. Les enfants sont répartis sur trois sites : le restaurant scolaire à Paul Lapie, l'accueil de loisirs à l'espace Henry Wallon, et à l'école Freinet.

Mme Francine OBELISCO

2ème adjointe déléguée aux affaires sociales, solidarité, logement

SOCIALE

proposés et informations utiles

Activité \ Quotient familial	0<1000	1001-1500	>1501
Périscolaire soir (1h)	1,20 €	1,40 €	1,90 €
Accueil de loisirs 1/2 journée	6,00 €	6,50 €	8,00 €
Accueil de loisirs matin + repas	9,00 €	9,50 €	11,00 €
Accueil de loisirs journée	11,00 €	12,00 €	15,00 €
Restauration scolaire	1,00 €	3,70 €	4,10 €

Famille ne résidant pas sur la commune :

Restauration scolaire : tarif en fonction du QF

Autres services : tarif maximum

Rappel des tarifs pour
l'exercice 2024/2025

Les tarifs sont adaptés aux
ressources des familles,
conformément au tableau
ci-contre.



- **Le portage des repas à domicile**

Ce service s'adresse aux personnes domiciliées sur la commune, âgées de plus de 70 ans ou sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap, avec un taux d'invalidité supérieur à 80%.

Les personnes âgées de 65 à 70 ans rencontrant des difficultés de santé peuvent également bénéficier de ce service après étude de la situation.

Les repas sont livrés les lundis, mardis et jeudi entre 8h30 et 15h30 et le vendredi entre 11h30 et 15h30.

L'inscription se fait auprès du service administratif du CCAS.

- **Le ramassage des déchets**

Le CCAS propose désormais une aide dans la gestion des déchets ménagers en faveur des personnes:

- Qui ne bénéficient pas d'une intervention d'aide à domicile (ou, si cas exceptionnel, orientation directe par le service prestataire)
- Qui sont isolées et qui ont des difficultés dans les déplacements
- Qui rencontrent des difficultés passagères (accidents, immobilisation temporaire...) et /ou qui présentent un problème de santé invalidant

Les déchets, préalablement triés, sont ramassés une fois par semaine par un agent du CCAS.

L'inscription au sein de ce service n'est validée que suite à une rencontre (au domicile ou au bureau) effectuée par l'assistante de service social du CCAS.

- **Le registre des personnes isolées et/ou fragiles**

Le CCAS tient un registre nominatif des personnes isolées et/ou fragiles (âgées de plus de 65 ans et ou handicapées) en prévention du plan canicule ou du plan communal de vigilance.

Les agents et les élus du CCAS contactent régulièrement ces personnes et leur rendent visite à différentes périodes de l'année.

Les personnes sont libres de se faire inscrire ou d'être inscrites par un proche.

ACTION

Les services d'accueil et administratifs

Le CCAS propose un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation aux personnes qui souhaitent être informées sur les aides et dispositifs existants pour améliorer leur vie quotidienne.

Le service assure l'instruction administrative des demandes d'aide sociale légale et procède à l'élection de domicile pour toute personne sans domicile stable.

Le service administratif du SAEJ, à l'image d'un guichet unique, centralise toutes les inscriptions et les réservations pour l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire.

Les services d'accueil et administratifs sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 14h30 et sur RDV de 14h30 à 17h00.

Contacts :

- Accueil CCAS : 04.92.33.20.16 - 06.45.73.72.49 / ccas-accueil@mairie-casa04.fr
- Assistante sociale : 04.92.33.20.16 - 06.45.80.58.20 / ccas-as@mairie-casa04.fr
- Accueil SAEJ : 04.86.89.10.00 - 06.45.73.72.49 / ccas-saej@mairie-casa04.fr
- Centre de loisirs : 04.92.64.38.24 - 06.45.80.85.20 / ccas-alsh-accueil@mairie-casa04.fr
- Restaurant scolaire : 04.92.64.46.43 - 06.60.13.40.15 / ccas-restaurant-scolaire@mairie-casa04.fr

Adresse postale : Espace Henry WALLON, 2 rue Gabriel CORDIER, 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

ALLOCATION DE FIN D'ANNÉE pour personnes âgées – 2024.

Tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) **met en œuvre des actions de prévention et de développement social**. En cette période de fin d'année, ces actions sont renforcées au profit des plus défavorisés avec la mise en place d'allocation de fin d'année pour les personnes âgées.

L'équipe du CCAS **vous accueille et vous conseille** dans la constitution de votre dossier sur rdv du 21 novembre au 23 décembre 2024.

Nouvelle adresse :

CCAS - 2, Rue Gabriel Cordier 04600 SAINT-AUBAN

Tél : 04 92 33 20 16 ou 06 45 73 72 49

Nouveaux horaires et jours d'ouverture :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h (sans interruption). Fermé les mercredis.



Bourses d'études communales pour les collégiens et lycéens 2024 / 2025

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban a décidé de **poursuivre son soutien auprès des familles, et d'accorder comme les années précédentes, une bourse d'étude aux collégiens et lycéens :**

- habitant Château-Arnoux-Saint-Auban
- titulaires de la bourse d'étude nationale.

Le retrait des dossiers doit s'effectuer auprès du CCAS

Date limite de dépôt du dossier : 20 décembre 2024.

SOCIALE

INAUGURATION ESPACE HENRI WALLON

René Villard, Maire, Madame Fabienne MONMARSON, Sous-préfète, représentant M. le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Monsieur Jean-Yves ROUX, Sénateur, Madame Eliane BARREILLE, Présidente du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, Monsieur Alain PICOZZI, Président de la CAF 04 ont inauguré le 19 Octobre 2024 les nouveaux locaux du CCAS, du Centre Social et de l'Accueil de loisirs.

Cette réalisation, fruit d'une longue réflexion dont le Maire, les services de la mairie ainsi que l'ensemble des acteurs : les responsables du CCAS, le centre de loisirs et La Marelle, ont participé à l'élaboration de ce projet.

L'ensemble des personnalités invitées ont été particulièrement impressionnées par la qualité des locaux mis à disposition du public et par l'adaptation des aménagements intérieurs.

Avec cet investissement, la ville de Château-Arnoux-Saint-Auban se dote d'un outil unique au bénéfice de la population locale, dans l'objectif du vivre ensemble, de l'accès aux loisirs et à la citoyenneté.



Une nouvelle Directrice à l'école de Musique de Moyenne Durance

CÔTÉ



Isabelle GUIGUES, directrice de l'école de Musique à Saint-Auban



Du NOUVEAU à l'ÉCOLE de MUSIQUE

On peut dire que l'école intercommunale de musique basée à Saint Auban connaît une belle stabilité.

Seulement trois directrices ou directeur en 47 années.

Créée en 1977 sous la direction d'Arlette VIAL, Jean Christophe BERGER, son élève a naturellement pris la suite.

L'heure de la retraite arrivant, c'est parmi les professeurs de l'école qu'a été choisie la nouvelle directrice.

Isabelle GUIGUES, professeur de violon aura bien à faire avec 187 élèves et 11 professeurs.

Violon, violoncelle, piano, guitare, clarinette, saxo, trompette, flûte à bec, flûte traversière, accordéon diatonique, batterie, éveil musical, des ensembles musicaux, des orchestres, de la musique de chambre, des musiques actuelles, et, nouveauté cette année, un atelier de percussions corporelles en mouvement avec l'association de danse Elan'C.

Pas moins de trois chorales avec trois cheffes de chœur différentes...

Voilà un copieux programme.

Isabelle GUIGUES vous invite à la première audition de cette année scolaire le 20 décembre à 18heures 30 dans la salle des fêtes de Malijai.



Conférence Chalet Prouvé.

SAINT-AUBAN REDÉCOUVRE JEAN PROUVÉ

Le vendredi 18 octobre, la salle de la maison des associations s'est révélée exigüe pour les 80 personnes présentes.

Certains sont repartis faute de place, d'autres ont suivi, debout, la passionnante conférence d' Harold KLINGER architecte, maître de conférence à l'ENSA de Marseille.

Monsieur KLINGER a, avec brio, replacé Jean PROUVÉ parmi les artistes de son époque, KANDINSKY, DELAUNAY, MONDRIAN, Walter GROPIUS et l'école du BAUHAUS, Charlotte PERRIAND, Oscar NIEMEYER, Pierre JEANNERET, LE CORBUSIER.

Le conférencier a montré sa connaissance fine de l'œuvre de Jean Prouvé, de l'artisan à l'industriel puis du constructeur au professeur en s'appuyant sur de nombreuses photos.

Outre cette riche et instructive démonstration, on notait la présence d' Alain PROUVÉ, dont le père était responsable des prototypes dans l'entreprise. Alain PROUVÉ, neveu de Jean PROUVÉ a apporté une touche affectueuse et familiale soulignant le caractère humaniste de son oncle.

En accueillant les participants, Monsieur le Maire disait son plaisir d'avoir une « pépite » sur notre commune. Il se souvenait d'avoir joué, enfant, dans le jardin de ce chalet.

Seul regret de cette soirée : l'absence de Serge VENET, retenu par un problème de santé. En effet, Serge a oeuvré inlassablement pour que cette maison soit réhabilitée et accessible au public.

Une fort belle soirée dont on se souviendra..

Merci à Harold KLINGER et à Alain PROUVÉ .



*Harold KLINGER - René VILLARD, Maire -
Alain PROUVÉ - Raymond GANZOIN*



Le pavillon Jean PROUVÉ dans son état actuel



JOIE ET SOLEIL

Vivre ensemble à Chauffayer

«Vivre Ensemble» est une expression qu'on entend souvent. Le projet de l'association Joie et Soleil est de la décliner concrètement lors des séjours qu'elle organise à Chauffayer pendant les mois de juillet et d'août.

Ces séjours sont l'occasion de vivre avec nos différences dans une bonne ambiance. Jeunes valides ou jeunes porteurs de handicap. Jeunes de religion ou de couleur de peau différentes. Jeunes venus des 4 coins de l'Europe ou jeunes de nos quartiers. Jeunes issus de familles défavorisées ou de familles plus aisées. Jeunes animateurs ou intervenants professionnels plus expérimentés et plus âgés. Cuisiniers bénévoles retraités ou jeunes cuisiniers en formation.

Beaucoup de joie et de bonheur à vivre ensemble avec nos différences à Chauffayer

La tâche de nos directeurs sera de faire en sorte qu'il y ait beaucoup de joie et de bonheur à vivre ensemble avec ces différentes richesses.

Les 2 et 3 novembre derniers, lors d'un séminaire pédagogique à Saint-Auban, Chloé, Annik, May-Line, Marie et Youssouf ont confirmé leur engagement de directrices et directeur pour nos séjours 2025 à Chauffayer.

Bientôt les inscriptions...

Le programme complet sera publié courant janvier 2025 sur le site de Joie et Soleil : «joieetsoleil.com». Les inscriptions pourront alors commencer...

Sans tout dévoiler, on peut déjà vous dire :

- L'animation cirque sera reconduite pour les plus jeunes.
- Les pré-ados partageront des activités sportives avec des jeunes porteurs de handicap. Il leur sera proposé aussi une découverte itinérante du Champsaur, un British Village et une Comédie Musicale.
- Les ados et jeunes adultes auront à choisir entre un jeu de rôle grandeur nature, un British Village et deux séjours «European Village» (Érasmus).

Un bel été 2025 s'annonce donc au pied du petit Chaillol. Un été aux multiples couleurs et aux inévitables et belles surprises où il fera bon vivre ensemble.

Président : Noël LINARES - Tel : 06 09 07 45 94 -
site : joieetsoleil.com - mail : jschauffayer@gmail.com



Vie associative

CASA'Bad - Badminton



« **CASA'Bad est un club de badminton qui a vu le jour sur la commune** de CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN en avril 2023. Créé par quatre passionnés animés d'une idée commune, celle de promouvoir ce sport dans les Alpes-de-Haute-Provence et plus particulièrement de proposer des entraînements aux adultes de tous niveaux.

La politique du club CASA'Bad réside dans un **contrat moral avec chaque adhérent** : garantir une bonne dose de transpiration, repartir de l'entraînement avec un large sourire et se sentir plus compétent après qu'avant dans sa pratique et son bien-être en ayant appris quelque chose.

Très présent en compétition dans la région, CASA'Bad a notamment aligné un joueur de simple, une paire de double homme et deux paires de double mixte lors du dernier CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS se tenant à Brignoles les 7 et 8 décembre 2024. Les deux paires de mixte se sont d'ailleurs retrouvées en finale pour les titres de CHAMPIONS et VICE-CHAMPIONS régional en mixte série D. Tous les renseignements sur la pratique et sur le club sont accessibles sur le site www.casabad.fr »

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SPORTS CASA

L'association vous propose 4 cours par semaine à la magnifique salle rénovée de Grabinski, à Saint Auban.

- Le lundi de 9 à 10 h : PILÂTES : retrouver une respiration, un équilibre pour un contrôle parfait du corps et de l'esprit
- Le mardi de 9 à 10 h : Gym Training:échauffement cardio en musique, puis renforcement musculaire abdos, fessiers au sol.
- Le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30 : Gym douce
- Le vendredi de 9 h à 10 h : L.I.A. Gym chorégraphiée.:apprendre tous les pas de danse pour maîtriser les danses en ligne comme le madison, le Kuduro., la country et s'amuser à toutes vos soirées! (Salle de danse - Maison des associations.)

Rejoignez nous il reste des places, et merci à toutes les personnes venues nous voir au Forum. Pour nous contacter 0685576159 , ou emi8004@hotmail.fr



Vie associative



L'association ADMR au service de la personne et des familles !

Bien vivre chez soi, c'est le souhait de tous ! Au quotidien les salariés et les bénévoles de l'ADMR rendent cela possible !

L'association ADMR de Moyenne Durance s'est implantée en 2010 sur la commune et depuis 2019 son siège est situé au 12 G, rue Adrien Badin à SAINT-AUBAN.

Elle permet à toute personne de conserver son autonomie grâce à une offre de services à domicile.

Elle vient en aide chaque jour aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap et intervient également auprès des familles.

Ces services sont assurés par :

◀ Du personnel d'intervention à domicile : 21 salariés (aides ménagères et auxiliaires de vie) qui assurent l'entretien du logement, l'aide au lever et au coucher, à la toilette, aux repas, l'aide pour les courses et autres déplacements pour se rendre aux rendez-vous (médicaux, administratifs...) auprès d'environ 200 bénéficiaires par an. Ces interventions créent et maintiennent ainsi un lien social très important et permettent le maintien à domicile de la personne prise en charge.

◀ Du personnel administratif :

- Une responsable de secteur en charge de la coordination des services implantés sur l'ADMR Moyenne Durance ainsi que sur les associations ADMR de VOLONNE – L'ESCALE, de MALIJAI et de LES MEES est à votre écoute pour tout renseignement concernant nos services.

- Deux secrétaires chargées de l'accueil, de la relation avec les bénéficiaires, de l'organisation des interventions

Le bâtiment abrite également le secrétariat des associations ADMR de VOLONNE – L'ESCALE- LES MEES et MALIJAI depuis la réhabilitation du 1er étage (fin 2023) ce qui a généré d'importants travaux (réfection de la toiture, changement des menuiseries, mise en conformité électrique, etc...) La proximité de ces secrétariats dans un même lieu permet une mutualisation des services et, de ce fait, l'accueil téléphonique et la continuité des interventions sont assurés en permanence sur le territoire.

Une convention signée cette année avec la Villa MEDEA permet aux colocataires de bénéficier de certains avantages.

◀ Des bénévoles

L'association est gérée et animée par des bénévoles dont le rôle est :

- D'être à l'écoute des besoins
- De rencontrer les personnes aidées et de rechercher la solution la plus adaptée
- De recruter le personnel et d'organiser le travail

Présidente : Danièle BREMOND
Vice- Présidente : Chantal BARDIN
Trésorière : Magali DUBALAN
Secrétaire : Béatrice HUARD



Si vous êtes animé (e) par les valeurs que sont la solidarité, la proximité, le lien social et l'aide à tous, venez rejoindre l'équipe de bénévoles de notre association !

Responsable de secteur : Ida BASILE

Ouverture des bureaux : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, fermé le mercredi et le jeudi



Association LA POPULAIRE : Aide et service à la personne

Depuis plus de 50 ans notre association œuvre sur le département des Alpes-de-Haute-Provence dans le but d'accompagner les différentes générations dans leur quotidien.

Vous êtes une famille, un actif, un sénior ou bien une personne en situation de handicap, nos équipes sont là pour vous accompagner vous et votre entourage. Nos aides à domicile réalisent, entre autres, de l'aide aux courses, à la confection et à la prise des repas, un accompagnement véhiculé ainsi que des tâches ménagères pour une aide toujours plus humaine et bienveillante. Nos intervenants réalisent également de la stimulation cognitive notamment auprès des personnes âgées, handicapées ou bien souffrant de maladies dégénératives.

En complément de ces services, nous vous proposons des intervenants dédiés aux travaux de petit bricolage et jardinage ainsi que des Technicien(ne)s en Intervention Sociale et Familiale pour soutenir l'organisation de la vie familiale.

Profondément ancré sur notre territoire, nous sommes acteurs de la vie locale en vous proposant un service de proximité afin de favoriser le maintien de l'autonomie à domicile tout en luttant contre l'isolement. Avec des interventions 7 jours sur 7, nous réalisons des prestations de services complémentaires adaptées aux besoins de chacun.

N'hésitez pas à nous contacter afin de convenir d'un rendez-vous à domicile avec notre responsable de secteur. Celle-ci se chargera également de réaliser des visites de suivi des prestations afin de s'assurer de leur bon déroulement et de couvrir l'évolution de vos besoins.

N'attendez plus pour profiter de la vie, venez chez La Populaire vous allez vous y plaire !

Contactez-nous au 04 22 53 27 27

Notre permanence :

Les mardis et jeudis matin de 9H à 12H

Annexe de la Mairie (*en attente d'un nouveau local*).

Cours Péchiney, 04600 Saint-Auban

Nos agences :

Agence Manosque – 22 Avenue Jean Giono, 04100 Manosque
agence.manosque@asso-lapopulaire.fr

Agence de Digne-les-Bains – 28 Boulevard Victor Hugo, 04000 Digne-les-Bains
agence.dignelesbains@asso-lapopulaire.fr



ASSOCIATION
LA POPULAIRE
AIDE ET SERVICES À LA PERSONNE

Vie associative



LA MARELLE : 20 ANS DE LIENS ET DES NOUVEAUX LOCAUX

Le centre socioculturel La Marelle **a célébré cette année 20 ans d'engagement** auprès des habitants de Château-Arnoux-Saint-Auban. Depuis sa création en 2004, La Marelle s'est imposée comme un acteur essentiel du lien social et de la solidarité locale. Le centre socioculturel, c'est une équipe de salariés, d'habitants bénévoles et de partenaires à votre écoute, disponible et motivée. Il propose des activités pour les jeunes, les familles, les adultes et les seniors.

20 ans de projets et d'échanges

Le 6 juillet dernier, La Marelle a célébré son anniversaire dans une ambiance festive et conviviale. Vous étiez plus de 300 personnes à participer à cet événement. Cette manifestation a permis de revenir sur deux décennies marquées par des animations, des projets collectifs et des rencontres enrichissantes qui ont marqué la vie des habitants de Château-Arnoux Saint-Auban. Ce moment a été également l'occasion de remercier les bénévoles, les salariés et les partenaires qui ont contribué au succès du centre.

De nouveaux locaux pour un nouvel élan

2024 a été également marquée par le déménagement de La Marelle dans de nouveaux locaux situés au 15A rue Sainte-Claire Deville, dans l'ancienne école Henri Wallon réhabilitée.

Plus spacieux et fonctionnels, ces espaces modernes permettent d'accueillir un public plus large et de développer de nouvelles activités. Ce projet a été rendu possible grâce à la mobilisation de la commune,



de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence et de l'État. Avec ces nouveaux locaux, La Marelle est plus que jamais déterminée à poursuivre sa mission : renforcer le lien social, soutenir les initiatives citoyennes et améliorer le quotidien des habitants. De nouveaux projets sont d'ores et déjà en cours pour répondre aux besoins de la population.

Un lieu de vie pour tous

La Marelle est bien plus qu'un centre d'animation : c'est un véritable lieu de vie, où chacun peut se retrouver, proposer des idées et participer activement à la vie du territoire. En franchissant les portes de la Marelle vous êtes sûr de trouver un accueil chaleureux, de rencontrer des personnes engagées et bienveillantes. Avec cette dynamique renouvelée, le centre confirme son rôle moteur dans la vie sociale de Château-Arnoux-Saint-Auban et son ambition de construire ensemble un avenir solidaire et bienveillant.

Adresse : 15A Rue Sainte-Claire Deville 04600 Château-Arnoux Saint-Auban

Site internet : <http://www.centresocial-lamarelle.fr/> Contact : 04 92 32 55 18

Mail : centresocial.lamarelle@wanadoo.fr

34 | Bulletin municipal N°10

« REPAIR CAFE DURANCE PROVENCE »

Après une rencontre très positive avec Monsieur le maire le 29 octobre 2024, l'association a décidé de s'investir plus durablement sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban.

Deux dates ont déjà été programmées pour l'année 2025

Le 28 Juin 2025 et le 30 Aout 2025 à la salle des fêtes

C'est quoi un Repair Café ?

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est ouverte à tous. Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le Repair Café, pour faire toutes les réparations possibles et imaginables. Vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, vaisselle, objets utiles, jouets, et autres. D'autre part sont présents dans le Repair Café des experts bénévoles, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines.

On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi. Et on se met à l'ouvrage avec les gens du métier. Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair Café. Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre. On peut aussi toujours y trouver des idées à la table de lecture qui propose des ouvrages sur la réparation et le bricolage.

L'association « REPAIR CAFE DURANCE PROVENCE » existe depuis 9 années et compte un vingtaine de membres bénévoles qui interviennent dans différents domaines qui comprennent les appareils électriques, les jouets etc. .

Ils peuvent aussi intervenir dans tous les domaines informatiques. Un atelier dédié à la couture peut réaliser de petits travaux mais aussi intervenir sur des machines défectueuses la dernière réunion organisée le 30 Novembre a permis à une trentaine de personnes de faire vérifier 34 appareils allant du compresseur, à la machine à café, à l'imprimante et divers ordinateurs





Le club de randonnée pédestre RANDURANCE a repris ses sorties en Septembre 2024, après une courte pause estivale.

Tous les adhérents ont répondu présents et de nouvelles adhésions sont venues enrichir notre effectif. Les randonnées proposées sont variées et les animateurs/rice ont toujours le souci de bien les préparer et les reconnaître en amont.

Le planning des sorties se fait par trimestre et reste modifiable en fonction de la météo ou autre imprévu, l'objectif reste de proposer une sortie par semaine, le samedi. Nous avons à coeur de privilégier les moments de convivialité, aussi régulièrement des sorties à thème, des réunions et des week-ends, sont programmés.



Deux projets avaient été lancés en 2024 :

- Le Printemps de la randonnée le dimanche 14 Avril 2024
- La section randonnées douces tous les mardis. Ces séances s'adressent à des personnes sédentaires qui ont l'envie ou le besoin de remettre leur corps en mouvement. Nous leur proposons de petites randonnées faciles et progressives dans une ambiance conviviale.

Ces séances ont pour but de retrouver le plaisir de bouger, de gagner de la confiance en soi et en son corps et d'élargir son tissu social.

Nous avons débuté notre activité mi-septembre et à ce jour nous comptons 14 participants assidus. Si vous aussi vous souhaitez rejoindre notre groupe, vous pouvez contacter Alain au 07 85 58 20 55 ou Dominique au 06 63 20 47 52.

Au vu du succès de la première fête de la randonnée pédestre organisée sur la commune, nous reconduisons cette manifestation le dimanche 6 Avril 2025, avec le soutien de la Mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban et du Conseil Départemental.



Vie associative

KICK BOXING TEAM



Au gymnase du collège Camille Raymond
04160 Château-Arnoux Saint-Auban
Cours tous les jeudis de 18h à 19h30
Cours enfants : 1h
Cours ado et adulte 1h30
Discipline : kickboxing k1
Cours séparés dans un très grand espace
permettant de faire plusieurs cours avec
plusieurs moniteurs...
Renseignements : 06 03 56 07 33

TAEKWONDO MOYENNE DURANCE

Après avoir réussi son examen de Maître Instructeur Mondial en Corée en juillet 2023, notre enseignant Vincent HERNOUX, a décroché en mai dernier le Diplôme Maître Instructeur Mondial en Taekwondo Traditionnel. Seulement 15 personnes en France possèdent ce diplôme.

Une fierté pour le développement de notre association.

Le week-end du 19-20 octobre, nous avons reçu notre Grand Maître Monsieur Pascal RUSSELLO. Un stage privé de perfectionnement spécifique a eu lieu le samedi pour nos deux enseignants en vue de leurs prochains examens et le dimanche un stage pour nos adhérents élèves du club avec Taekwondo le matin et Hapkido l'après-midi.

Une belle participation, avec des adhérents venus des sections de Céreste et Forcalquier. Avant les vacances nous avons fêté Halloween, avec pleins de monstres et sorcières qui se sont joints à nous pour le cours.

Les cours d'essais sont gratuits et sans engagement, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



ACTUALITÉ DES CONSEILS DES QUARTIERS

QUARTIER N°1 -VICTORIN MAUREL ET LA PAIX AU CŒUR DU CENTRE ANCIEN

Les animateurs du Quartier N°1 se sont consacrés cette année à plusieurs projets patrimoniaux.

Certaines complexités administratives en ont ralenti la réalisation, qui débordera sur les prochains mois.

C'est le cas du projet de panneau artistique qui devrait prochainement orner le mur-pignon visible depuis la rue Victorin MAUREL.



Autour du thème de la PAIX, enseignantes et élèves de l'école E. et C. Freinet ont proposé des dessins et des textes à une artiste locale qui va s'en inspirer pour réaliser une œuvre peinte,

Ainsi, depuis la rue qui porte le nom de ce maire emblématique, une œuvre originale rappellera le combat inlassable de Victorin MAUREL pour la Paix.

Les passants dans la Rue V. Maurel découvriront bientôt une œuvre originale sur cet espace.

Ce dont témoigne magnifiquement le monument aux Morts, édifié à Château-Arnoux sous son premier mandat de Maire, en 1928.

Rendez-vous au printemps prochain pour découvrir le résultat de cette belle œuvre collective.

QUARTIER N°2 - PARCOURS de SANTÉ

Un parcours-santé a été aménagé sur le côté du stade, route du Pierraret.

Doté d'équipements variés et de qualité, il offre au public du quartier et aux nombreux promeneurs en accès libre.

Les animateurs du Conseil de Quartier remercient les services techniques de la Mairie qui ont pris en charge toute l'installation, à la satisfaction de tous.



HISTOIRE LOCALE

LE DEBUT DU SYNDICALISME A L'USINE ALAIS FROGES ET CAMARGUE DE SAINT-AUBAN.

par René Galvez

2e partie : Conflit et répression

Après les acquis de 1936, la pression des événements extérieurs comme la Guerre d'Espagne fait voler en éclat le Front Populaire dès 1937. Il achevera de se dissoudre en 1938 face à la « montée des périls ». Une nouvelle ligne de fracture apparaît, entre les tenants d'une vie meilleure, d'un certain hédonisme ; et ceux, sans doute plus avertis, mieux informés, qui craignent que l'effacement progressif de la France, en tant que Puissance, conduise bientôt le pays au désastre.

Chez A.F.C, comme dans beaucoup de Grandes Entreprises, l'analyse faite par les Directions, des mouvements sociaux de « 36 » porte la marque d'un conservatisme frileux.

Oubliée l'ambiance bon enfant qui régnait un peu partout, oubliés les orchestres, les bals dans les usines occupées.

Dans certains États Majors on dresse la liste des « collaborateurs les plus surs » ou celle des « responsables qui devront éviter d'être capturés en cas de grève avec constitution de soviets ! » De part et d'autre, les rapports sociaux se teintent de paranoïa. C'est « la Guerre » dans les usines ! Saint-Auban n'y échappera pas.

La Grève du 3 mars 1937

C'est l'application de la Loi sur les Quarante Heures qui va servir de détonateur. Le 1er mars, devant le Préfet, le Syndicat souhaite négocier le nouveau rythme de travail.

La délégation était composée de : Aubert – Calvi – Carme – Darrioulat – Suzanne – Barthélémy – Loose – Liardet – Carraz – Baro – Olivier – Garraud et Poulier. Ils interprètent le silence de la Direction comme un acquiescement.

Le Personnel souhaiterait une application sur 5 journées de 8 heures et 2 jours de repos (alternativement samedi+dimanche et dimanche+lundi) pour les journaliers. Pour les « postés » : 6 journées de 8 heures suivies de 2 jours de repos. La Direction considère que, conformément à la Loi, la détermination des horaires de travail relève de sa seule compétence et, le 3 mars, elle fait afficher le nouveau règlement : 7h30 durant 5 jours et 4 heures le samedi matin. Henri Garaud trouve la note et la déchire, puis, accompagné d'Edgar Loose, Délégué du Personnel, déclenche la sirène qui donne le signal de la Grève et fait couper brutalement le courant électrique à la Salle des Machines. Ce geste est révélateur du climat d'extrême tension qui existe entre la Direction et les représentants du Personnel.

C'est incontestablement une « faute lourde » d'abord pour le risque que ce geste a fait courir aux personnes et aux installations. Il s'agit également d'une violation des Conventions signées en 1936 et qui imposaient un préavis de 15 jours avant le déclenchement d'une Grève. Dans ce contexte difficile on ne s'étonne même plus que le Directeur André Grabinski, accouru à la Salle des Machines, ait été « empoigné par la cravate ». Il déclarera plus tard ne pas savoir par qui... Pour ne pas en rajouter, sans doute !

Le Préfet se rend immédiatement à l'usine et le travail reprend à 18 heures. Le lendemain, une réunion de conciliation se tient, toujours en préfecture, sur l'application des « 40 heures » : sans succès. A la fin de la séance la Direction annonce le licenciement d'Henri Garaud et Edgar Loose ; ce dernier, père de 6 enfants est finalement muté aux Mines et Carrières de Bauxite du Var. Jean Poulhier, absent au moment des faits ne sera pas inquiété – pour le moment !

Ces événements vont tourner au désastre pour le jeune syndicat de l'usine. La Fédération Nationale des Industries Chimiques se désolidarise des délégués sanctionnés et dénonce leur comportement dans un courrier daté du jour de la Grève. Le conflit va durer 4 mois. En dépit de l'insistance du Préfet, la Direction refuse de réintégrer Garaud et Loose. Le Tribunal conforte la position de la Direction : les modalités d'application de la Loi des « 40 heures » sont de sa seule responsabilité. Le Ministre du Travail lui-même est saisi par le Préfet qui plaide « les torts partagés » dans cette affaire et qui persiste à penser que, même si la Loi ne l'a pas prévu, le nouvel horaire aurait du être discuté avec les représentants du Personnel.

Le Ministre désigne un « Surarbitre », M. Liotard, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Digne. Il rend sa sentence le 21 juillet 1937 : « la Direction aurait du négocier l'application des « 40h ». Henri Garaud a commis une faute grave, son renvoi est confirmé. Edgar Loose doit être réintégré, tous les frais occasionnés par l'expulsion de son logement lui seront remboursés. » Ce dernier, muté d'abord aux Mines de Manosque, puis à celles de Bauxite à Brignoles, ne reviendra pas.

Il convient de donner à ces premiers syndicalistes de l'usine, une place dans notre récit. Un réel manque de formation, un peu de tendance à l'Anarcho-Syndicalisme, ne doivent pas faire oublier qu'ils possédaient, la plus rare des vertus : le Courage.

Henri Garaud responsable de l'organisation, a quitté le pays et nous n'avons pu retrouver sa trace. Tout le talent de négociateur du professeur Bruschini (qui deviendra un grand militant de la SFIO après la Guerre) n'a pas suffi à faire fléchir André Grabinski. Un doute subsiste sur la matérialité des faits. D'abord parce qu'un autre Délégué, Darrioulat, s'est accusé publiquement, mais dans un français très approximatif, d'être l'auteur de la coupure de courant. Cet aveu a été fait devant la Commission de Conciliation sur l'application des 40 heures.

La délégation des ouvriers de l'usine, conduite par Bruschini, comprenait également : MM. Alligier, Liardet, Suzanne, Carraz, et Mme Vassiliades. En second lieu, le Procureur de Digne, dans une lettre au Procureur Général près de la Cour d'Appel d'Aix en Provence, indique qu'il n'envisage pas de requérir des sanctions pénales dans cette affaire. Il invite dans le même temps A.F.C, à se pourvoir devant la juridiction compétente.

Jean Poulhier, marié, sans enfants, est aussi un militant politique ; il sera mis à la porte de l'usine en 1940, placé en résidence surveillée à Castellane, puis emprisonné dans l'Ariège. A la Libération il sera réintégré dans ses fonctions, avec les honneurs, comme beaucoup d'internés, voire de déportés politiques. Il terminera sa vie professionnelle à Saint-Auban.

A sa première rencontre publique avec le Directeur André Grabinski qui lui demandait de ses nouvelles ; tranquille mais désabusé il eut cette réplique restée célèbre : « Grâce à des gens comme vous j'ai mangé des betteraves et des topinambours pendant 3 ans ! »

Edgar Loose

Son sort fut encore plus dramatique. Il prend des responsabilités dès les premières heures de la Résistance dans le Var. Il est Lieutenant des FTP.

Arrêté, torturé avec une violence inouïe durant une semaine, il est traîné agonisant jusqu'en Allemagne. 25 ans plus tard il devait nous confier : « l'officier nazi responsable du convoi s'est approché plusieurs fois de moi, le Luger à la main, pour m'achever.

Il regardait ma grande taille, ma tignasse blonde et mes yeux bleus, et replaçait en maugréant le pistolet dans son étui. Mon aspect sans doute un peu germanique m'a peut-être sauvé la vie disait, ce lorrain, en riant comme quelqu'un qui est revenu vivant de l'Enfer ! » Vivant, oui ! Mais dans quel état ? Il a pourtant survécu à ses multiples fractures mais ce colosse ne se déplacera plus qu'avec des béquilles. Héros de la Résistance, Grand invalide de Guerre, dès que sa santé le lui a permis, il a exigé de réintégrer l'entreprise devenue Péchiney et il travaillera à Brignoles, puis au Luc, jusqu'à l'âge de la Retraite. Père de 7 enfants et plusieurs fois arrière-grand-père, il s'est éteint au Luc en 1981. Année d'une vague résurgence du Front Populaire !

Division syndicale et échecs !

L'affaire de Saint-Auban a eu un retentissement régional considérable. Des quotidiens comme le Petit Provençal ou le Petit Marseillais ont suivi le déroulement du conflit. André Grabinski l'a longuement évoqué dans une interview donnée à Marseille, le 1er dimanche de mars, dans les studios de Radio Réaltor.

Comme pour aggraver la situation, dès le 4 mars, le Syndicat Professionnel écrivait au Préfet et « demandait des sanctions contre Garraud et Loose ». Dans les semaines qui suivent, cette organisation adhère à son tour à la Convention Collective et revendique, non une augmentation des salaires mais un relèvement des Allocations Familiales (AFC, comme beaucoup de grandes entreprises gérées par des « patrons chrétiens » avait créé ces AF bien avant qu'elles soient instituées pour l'ensemble de la population).

La Direction fait savoir qu'elle est d'accord pour ce relèvement et elle tente d'introduire ce syndicat dans le jeu des négociations. Le Préfet refuse et la CGT, très majoritaire, y est résolument opposée. Procédures, incidents de toutes sortes, la question des salaires n'avance pas et en décembre il est de nouveau fait appel au Ministre qui nomme de nouveau un « surarbitre ». Ce sera M. Baudin, Professeur de Droit à la Faculté de Paris. Il rend sa sentence le 12 décembre. Il accorde une augmentation (moyenne) de 5.5% qui vise à relever plus fortement les salaires des ouvriers les plus qualifiés.

Préfet, Direction et Syndicats vont désormais préparer la renégociation des Conventions de 36, prévue en juin 1938. Le Syndicat Professionnel va réussir à se glisser dans ces négociations d'une manière surprenante et révélatrice !

Blocage des discussions en septembre 1938. La CGT désigne M. Finck, un marseillais membre du Bureau Confédéral, tandis que M. Grabinski choisit M. Dumast, Secrétaire Général de l'Union des Industries Chimiques – auquel adhère le syndicat minoritaire de Saint-Auban.

C'est en 1939 que naîtra à l'usine, un syndicat chrétien qui adhérera immédiatement à la CFTC. Très affaibli, il perdurera au delà de 1964, date qui vit la grande majorité des adhérents du Syndicat Chrétien rejoindre la CFDT.

Au plan local des militants comme José Escanez, Daniel Guillot, Proto Demontis participèrent à cet élan national, conduit notamment par leur camarade du Centre de Recherche Péchiney d'Aubervilliers : Edmond Maire qui en deviendra Secrétaire Général en 1971.

René GALVEZ

Théâtre Durance

Au Théâtre Durance, un début d'année sous le signe de la danse, de la musique, du théâtre et du cirque.

Toute une palette de propositions et d'émotions.

Écoute, un temps fort dédié à la musique et au son

Prêt-e-s pour un voyage sonore ?

Cette saison, nous vous proposons un temps fort unique autour de l'écoute partagée, de la musique et de l'art de jouer avec les sons. Deux semaines de découvertes artistiques et de propositions atypiques. Au programme, quatre spectacles, dont une soirée En attendant Les Escapades.

Et aussi : des rencontres, des ateliers, des audio-balades, des immersions sonores, un apéro-écoute, une soirée Daddirri, un ciné-débat et d'autres surprises ! En partenariat avec le Cinématographe, la Médiathèque Louis-Joseph, la librairie De fil en page, la Maison Commune et le Stand Up'.

- ◀ mar 25 mars 20:30 Qui m'appelle, Maguelone Vidal [musique théâtre]
- ◀ 28-30 mars À l'origine fut la vitesse, Philippe Gordiani, Nicolas Boudier [musique théâtre]
- ◀ mar 01 avr 19:00 Ondes, Cie Inouïe – Thierry Balasse [musique]
- ◀ jeu 03 avr 19:00 Gaspar Claus + Lagon Nwar [musique]



Top départ pour la Biennale Internationale des Arts du Cirque

La Biennale Internationale des Arts du Cirque, organisée par Archaos – Pôle National cirque – basé à Marseille, débute le 09 janvier dans toute la Région Sud. Une programmation partagée d'un mois avec une cinquantaine de structures culturelles. Au programme au Théâtre Durance, 3 spectacles : Ombres portées, Fora et FAILLES.



- ◀ mar 28 + mer 29 jan Ombres portées – Cie L'Oublié(e) [cirque théâtre]
- ◀ mar 04 fév Fora – Cie Ar [cirque]
- ◀ ven 07 fév FAILLES – La Féroce [cirque]

Des Échappées musicales

François Morel est comédien, metteur en scène, auteur, chroniqueur mais aussi chanteur. Accompagné de son fidèle complice Antoine Sahler, compositeur et pianiste, il nous embarque dans un voyage musical où la joie côtoie la mélancolie. Venez découvrir, du 10 au 14 mars, aux quatre coins du département, un condensé inédit de leurs précédents spectacles pour un concert facétieux, rieur, touchant et humain.

- ◀ lun 10 mars Barcelonnette, El Zocalo
- ◀ mar 11 mars Turriers, salle des sports et loisirs
- ◀ mer 12 mars Peyruis, salle des fêtes
- ◀ jeu 13 mars Sainte-Tulle, Théâtre Henri Fluchère
- ◀ ven 14 mars Barrême, salle multi-activités

Des nouvelles de l'Agglo

EAU ET ASSAINISSEMENT



Provence Alpes Agglomération exerçant les compétences Eau Potable et Assainissement sur l'ensemble de son territoire, il convient de fixer les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement qui seront appliqués aux usagers à compter du 1er janvier 2025.

Conformément à la réglementation, les recettes issues de la vente de l'eau doivent couvrir les dépenses des budgets annexes. Les tarifs appliqués doivent donc permettre d'atteindre cet équilibre.

Pour rappel, les tarifs de l'eau des communes ont été reconduits en 2020, puis un lissage tarifaire a été enclenché par deux délibérations des 9 décembre 2020 et 7 avril 2022.

Au 1er janvier 2025, les parts revenant à la collectivité (proportionnelles et abonnement domestique) du prix de l'eau et de l'assainissement de Provence Alpes Agglomération resteront inchangées.

	Abonnement annuel Hors Taxes	Abonnement annuel TTC	Consommation Hors Taxes	Consommation TTC Incluant taxes* et redevances agence de l'eau**
EAU POTABLE				
Compteur DN 15 (domestique)	43,00 €/an	45,37 €/an	1,30 €/m³	1,73 €/m³
Compteur DN20	48,00 €/an	50,64 €/an		
Compteur DN25	54,00 €/an	56,97 €/an		
Compteur DN30	60,00 €/an	63,30 €/an		
Compteur DN40	75,00 €/an	79,13 €/an		
Compteur DN50	90,00 €/an	94,95 €/an		
Compteur DN60	100,00 €/an	105,50 €/an		
Compteur DN80	160,00 €/an	168,80 €/an		
Compteur DN100	250,00 €/an	263,75 €/an		
ASSAINISSEMENT				
Tous types d'abonnements	41,00 €/an	45,10 €/an	De 0 à 150 m³ : 1,95 €/m³ A partir de 151 m³ : 2,04 €/m³	De 0 à 150 m³ : 2,32 €/m³ A partir de 151 m³ : 2,42 €/m³

De plus, l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, détermine de nouveaux modes de calcul pour la redevance pollution, celle-ci est supprimée et remplacée par 2 nouvelles redevances :

- ◀ Une redevance « **consommation d'eau potable** » dont le montant est défini par l'Agence de l'Eau et s'appliquera directement sur la facture des usagers.

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Taux (€/m ³)	0,43	0,39	0,33	0,30	0,30	0,30

- ◀ Une redevance « **performance des réseaux d'eau potable** », dont le montant est défini par l'Agence de l'Eau et sera facturé au service. Cette redevance fait l'objet d'une contre-valeur répercutée sur la facture des usagers et fixée comme suit :

	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Taux (€/m ³)	0,05	0,06	0,12	0,21	0,21	0,21

La redevance modernisation sera renommée à cette occasion redevance « **performance des systèmes d'assainissement collectif** ». Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2025

Francine OBELISCO
Membre du Conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement.

Des nouvelles BIODIVERSITÉ

Lancement de la deuxième phase du Marathon de la biodiversité cet hiver

Le 15 novembre, Provence Alpes Agglomération lançait la deuxième phase de son Marathon de la biodiversité : un projet ambitieux destiné à soutenir la biodiversité locale à travers la plantation de 10 km de haies et la création de 10 mares d'ici 2025.

Pour marquer le début de cette nouvelle étape, 300 plants issus d'une douzaine d'essences locales ont été mis en terre, par les agents de Provence Alpes Agglomération, aux abords du Tour du lac de L'Escale.

L'objectif ? Former une séparation naturelle de 450 m de long entre la route départementale et le sentier réhabilité en 2022 par la communauté d'agglomération. « Les plantations de haies se poursuivront au cours des prochaines semaines sur les terrains de sept autres porteurs de projets, dont six agriculteurs de Thoard, La Robine-sur-Galabre, Mirabeau et Barras, ainsi qu'un couple de particuliers du Brusquet », précise Sandrine Cosserat, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à la transition écologique.

Au total, 4 km de haies seront ainsi créées cet hiver, s'ajoutant aux 4,5 km réalisés l'an passé.

« Si ces haies champêtres offrent une protection contre le vent et participent à créer des îlots de fraîcheur, elles jouent aussi un rôle clé pour la biodiversité locale, explique Sandrine Cosserat. Composées d'une grande variété d'essences locales telles que le saule, le cognassier, le cornouiller, le chèvrefeuille, le noisetier, l'aubépine, le merisier, le fusain, etc., elles créent des habitats et des corridors écologiques pour de nombreuses espèces, tout en offrant de la nourriture aux insectes et aux oiseaux. »

Les premières mares écologiques seront également créées cet hiver sur sept sites, répartis entre les communes de Mallemoisson et du Chaffaut-Saint-Jurson.

D'ici fin 2025, quatre autres mares verront le jour à Seyne, Beyne, Les Mées et Volonne, contribuant ainsi à la création de milieux humides essentiels à l'équilibre des écosystèmes locaux.

Lancé en 2022, le Marathon de la biodiversité mobilise un budget total de 260 000 €, financé à 70 % par l'Agence de l'eau et à 30 % par Provence Alpes Agglomération, pour soutenir et accompagner des agriculteurs, collectivités et propriétaires fonciers dans la réalisation de mares et de haies.



de l'Agglo

DÉCHETS

Remplacement des chalets par de nouvelles colonnes à cartons sur plusieurs points de collecte

Depuis début novembre, l'agglomération déploie de nouvelles colonnes dédiées aux cartons sur plusieurs points de collecte du Val de Durance (Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escalé, Ganagobie, Malijai, Mallefougasse-Augès, Les Mées, Peyruis et Volonne).

Celles-ci **remplaceront progressivement les anciens chalets**, qui nécessitaient une collecte manuelle par les agents. Elles s'intégreront à des points de collecte complets regroupant plusieurs flux (papiers, emballages, verre et ordures ménagères résiduelles) pour faciliter le geste de tri des habitants.

Ces colonnes sont réservées aux particuliers. Elles sont destinées exclusivement aux cartons de type colis, cartons de déménagement, etc. vidés de leur contenu (polystyrène, papier-bulles, films pastique...) et pliés !

Attention, les petits emballages alimentaires en cartonnage doivent être jetés dans les colonnes jaunes dédiées aux emballages.

Retrouvez la localisation des colonnes dédiées aux cartons sur la cartographie interactive de Provence Alpes Agglomération : <https://www.provencealpesagglo.fr/points-dapport-volontaires/>



de l'Agglo

vers un nouveau système de collecte et de valorisation

2 - Collecte spécifique des déchets alimentaires.

Pour la zone plus urbaine du territoire, une collecte spécifique des déchets alimentaires sera lancée au **troisième trimestre 2025**.

Elle concernera les 10 communes suivantes : Aiglun, Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne-les-Bains, Le Chaffaut-Saint-Jurson, L'Escale, Les Mées, Malijai, Mallemoisson, Peyruis et Volonne.

Chaque foyer recevra un kit comprenant un bioseau et un guide pratique pour accompagner au mieux ce nouveau geste.



Sur la commune de Château-Arnoux Saint Auban, 25 points de collecte seront équipés d'abris-bacs dédiés aux biodéchets alimentaires.

Pour assurer cette collecte, un camion spécifique est en cours d'acquisition.

Une valorisation locale et durable

Les déchets alimentaires collectés seront traités en 2 étapes localement :

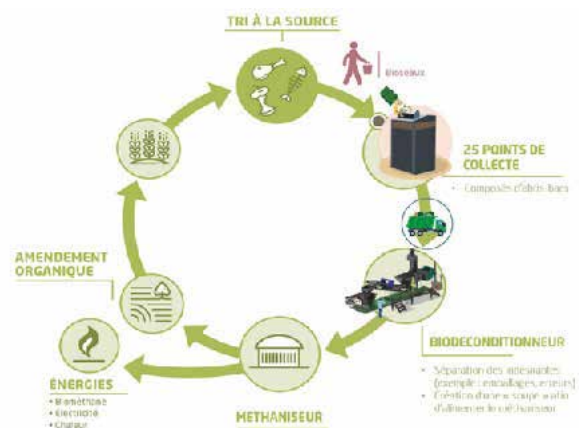
- Déposés dans un **biodéconditionneur** qui sera situé à **Peyruis** (opérationnel au printemps 2025) afin de trier les indésirables (emballages, erreurs de tri...) des matières organiques (déchets alimentaires) pour réaliser une « soupe ».
- Cette soupe sera acheminée jusqu'au **méthaniseur** qui sera situé à **Château-Arnoux-Saint-Auban** (mise en service au printemps 2026) qui transformera les déchets en biogaz destiné aux foyers et infrastructures locales.



Un effort collectif pour un territoire durable
La commune de Château-Arnoux-Saint-Auban et Provence Alpes Agglomération réaffirment leur engagement en faveur de la réduction de l'enfouissement et de la valorisation des ressources locales.

Votre participation est essentielle pour réussir cette transition écologique et bâtir un territoire exemplaire.

Merci de continuer à faire du tri un réflexe pour préserver notre environnement.
Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur <https://www.provencealpesagglo.fr/compostage>



René VILLARD Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental
2^e Vice-président Provence-Alpes-Agglomération
délégué aux déchets

NOËL EN PROVENCE



L'esprit de Noël est officiellement arrivé le 6 décembre à Château-Arnoux-Saint-Auban et au nom de la municipalité, des familles de Sandrine MARJANA et de Pierre FASSINO.

Un grand merci à toutes et tous d'être venus aussi nombreux pour cette 1^{ère} édition « Décembre en Provence ». Cela faisait chaud au cœur de voir autant de monde sur le parvis du Château et dans la salle des fêtes.

Un nouveau programme cette année, plus dense est venu renforcer les illuminations de Noël avec les feux d'artifice, grâce à la générosité et la solidarité de certaines personnes qui ont adhéré au projet d'une exposition, la plupart sans facturer leurs prestations pour rendre 2 hommages, celui de Sandrine MARJANA artiste peintre de la commune qui nous a quitté hélas trop tôt et de Pierre FASSINO peintre amateur qui a exposé une partie ses oeuvres à 93 ans pour la 1^{ère} fois.

A noter la présence de la Présidente du Département, Éliane BAREILLE et du Président de l'association des Maires, Maire de Sisteron, Daniel SPAGNOU, deux amis de Mr FASSINO.



Le vernissage s'est déroulé un peu bruyamment car nous avons été victime de notre succès, certains ont pu cependant entendre Murielle, une violoniste jouer « Hallelujah » pour Sandrine avec brio.

Le comité des fêtes a été d'un grand soutien, représenté par sa Présidente, Virginie SACCO et toute son équipe qui a offert les feux d'artifice, le vin chaud, la sacem pour les chorales et les poneys.

Deux chorales supplémentaires ont été rajoutées « Mélodie rose » de la vallée du Jabron et la « clef des Chants » d'Aubignosc avec un répertoire de Noël en plus des « Félibres Cantaires » présents chaque année. Les feux d'artifice ont été ensuite tirés sur le parvis du Château. L'ambiance festive était au rendez-vous et le public ravi a pu ensuite profiter du 1^{er} marché nocturne organisé autour du vernissage afin de fédérer plus de monde.



Le samedi 7/12 une conférence a eu lieu dans la salle des mariages « Miel, Fleurs, Abeilles..une longue histoire », animée par Bernard Pelletier Dr en Géologie et organisée par l'association du patrimoine de Château- Arnoux- Saint -Auban représentée par sa présidente, Nathalie PELLESTORD. A la sortie les 35 participants ont pu récupérer dans la salle des fêtes, un sachet de gourmandises sur le thème du miel, à l'initiative de cette association que nous remercions.

Plus de 40 enfants ont pu bénéficier de balades en poneys gratuites avant l'orage et plus de 50 enfants

ont bénéficié des ateliers avec un goûter offert par la Mairie encadrés par les petits lutins farceurs Sarah et Jules et de leurs mamans que nous remercions.
Un bilan plus que réussi pour cette nouvelle édition avec plus de 25 exposants ravis d'être venus et prêts à revenir.

Un grand merci aux personnels de la mairie qui ont oeuvré pour cette réussite, plus particulièrement à Myriam TARDIEU ROCHAS, Françoise BARO, Elisabeth MARTELET, Philippe MARTIN et son équipe, les



services techniques pour le travail effectué pour les illuminations de Noël et tous ceux qui ont oeuvré en coulisses...

A Martine HERISSON, ancienne élève de Sandrine pour son aide à la mise en place de l'exposition et au reste des élèves d'être venus pour un dernier hommage.



Remerciements aussi à la commune de Sisteron, Madame Carole LASMARIAS, directrice du centre de loisirs pour le pr de matériel pour l'exposition.

Merci à Marc ROVIRA, adjoint aux travaux pour son travail sur les illuminations, à Daniel GUILLOT et Sébastien BUTIN pour la mise en place de la crèche.

Un grand merci à Monsieur le Maire, René VILLARD, de m'avoir accordé toute sa confiance et son soutien dans ce projet.

Bonnes fêtes à toutes et tous et encore merci pour ce bel élan de solidarité, peu importe notre nationalité, notre statut, nos différents, notre religion, notre bord politique, nous avons fait ensemble rentrer l'esprit de Noël dans notre commune et nous pouvons être fiers de l'ambiance qui régnait.

J'espère que nous la garderons tout ce mois de décembre et même au-delà car nous avons prouvé notre capacité à le faire.

En attendant l'année prochaine prenez bien soin de vous et de vos proches.

*Geneviève PELEGRINA
adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine.*



Tribune libre

CASA 2020

Logements sociaux

Des Maires du 04 ont demandé et obtenu un lissage dans le temps du nombre de logements sociaux sur leur commune. Leur budget ne pouvait absorber sans hausse d'impôts, toutes les nouvelles charges : des travaux de voirie, ainsi que des personnels supplémentaires pour les écoles, le centre aéré, la crèche et la cantine. S'ajoute à cela une augmentation conséquente du nombre de repas du midi à financer.

Pour CASA, aucun lissage, aucune vision de projet global et réfléchi. Aucune projection sur le coût trop important de ces constructions sur le budget de notre collectivité. Une nouvelle hausse des impôts n'impacterait pas notre Maire, lui qui a choisi de s'expatrier à Montfort.

Des logements collectifs (antisociaux) mal situés, trop proches de l'entreprise la SARE, une cohabitation dangereuse camions/voitures, ajoutée à l'activité au quotidien de la société, entraîneront très rapidement des conflits de voisinage fragilisant l'entreprise Saint Aubannaise et ses 40 salariés.

L'équipe municipale aurait pu, avec un peu de volonté, favoriser comme d'autres communes partenaires d'H2P, une construction plus importante de pavillons individuels pour faciliter l'accès à la propriété de familles peu fortunées et ainsi :

- 1) Ne pas faire de ces personnes des locataires à vie de logements sociaux.
- 2) Ces familles modestes seraient propriétaires de leur maison au moment de la retraite.
- 3) Donner la possibilité aux personnes à faible revenu de transmettre un bien à leurs descendants.

« Si vous n'êtes pas contente, vous n'avez qu'à déménager »

C'est ce qu'a répondu René VILLARD en fin de réunion à une habitante de la Casse.

Vidéo protection

A tous ceux qui interpellent le Maire suite aux vols,

tentatives d'effraction, dégradations répétées en nette augmentation sur Château-Arnoux-Saint-Auban, celui-ci répond : « C'est les habitants qui ne veulent pas de caméras ». Faux. Voilà comment, par le mensonge, René VILLARD se défait de sa propre décision, de sa propre irresponsabilité (les caméras ne sont toujours pas installées, au grand dam des services de l'Etat en charge des nombreuses enquêtes). Le Maire de façon dogmatique ne veut pas de caméras sur notre commune ; tant pis pour les victimes !

Réhabilitation des halles de Saint-Auban
Nous avons voté positivement ce dossier.

Notre vision est néanmoins différente, plus ambitieuse que celle de la majorité.

Pour nous : des halles fermées, marché couvert, échoppes reconstruites pour favoriser le commerce de proximité. Le début d'un renouveau du centre ville et comme dans les villes méditerranéennes, des couleurs chaudes et variées sur les façades autour de la place. Tout un programme...

Quelle tristesse aujourd'hui cette place ! Rien n'a été fait depuis plusieurs mois par la municipalité pour par exemple, cacher à l'aide de panneaux brise-vue le commerce incendié.

Comment couler le commerce de proximité ?
Château-Arnoux (AUCHAN), Les Mées, Peipin, Sisteiron, Digne-les-Bains, Manosque.

Nous sommes entourés de grandes surfaces. Alors, sauf à vouloir torpiller un peu plus nos petits commerces, nul besoin d'une deuxième grande distribution sur notre commune.

Nous demandons, l'avis de la population, nous demandons un référendum sur ce sujet.

Joyeuses fêtes de fin d'année.
Philippe BERTRAND CASA 2020

Venez nous rencontrer lors des vœux de la municipalité.

DÉMOCRATIE CASA

Aucun article n'a été fourni.

Lisa pour Démocratie Casa

Château-Arnoux-Saint-Auban



MEILLEURS VOEUX 2025

René Villard

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban
Conseiller départemental



Et les membres du Conseil municipal

Seraient très honorés de votre présence
lors de la cérémonie de présentation des Voeux

Le Mercredi 8 janvier 2025 à 18h00

au Gymnase des Lauzières



Une navette sera mise à la disposition de la population

17h45 sur la Place Péchiney - 18h00 sur la place de la Résistance - Le retour est prévu pour 20h

Dans un souci d'économie, la carte de vœux 2025 est intégrée au bulletin municipal et non distribuée.